

indépendamment des moyens par lesquels les dirigeants d'un pays sont arrivés au pouvoir. Cela dit, lorsqu'il se forme une majorité démocratique à l'ONU, soudainement, nous changeons les règles ou, du moins, nous ne nous en souvenons plus, et nous nous portons à la défense de la démocratie.

Elle est imparfaite. La situation en Haïti par suite de l'intervention des Nations Unies n'est pas très reluisante non plus, mais, néanmoins, on constate une redistribution des cartes : l'équilibre, le centre de gravité, est en train de se déplacer. Quelles en sont les conséquences du point de vue de la politique étrangère pour le Canada, qui a toujours été un pays relativement sûr, qui pouvait choisir où mettre l'accent de sa politique étrangère, comparativement, disons, à la Bosnie, qui ne dispose pas de beaucoup de cartes dans son jeu?

Que peut faire le Canada qui soit utile pour lui et pour le monde, à supposer que ces hypothèses soient valides? Un bon exemple de ce que nous pouvons faire pour tirer parti de l'évolution des réalités, c'est ce que nous avons fait l'an dernier : l'initiative canadienne qui a débouché sur la signature d'un traité international prévoyant l'interdiction de la production, de la possession, de la vente ou de l'utilisation de mines antipersonnel, où que ce soit. Cela étant, les mines ne disparaissent pas encore partout, car certains pays ont refusé de signer le traité. C'est le cas, tout particulièrement, des États-Unis. Cependant, imaginez-vous que le Canada fasse sien un projet ayant des incidences sur le plan de la sécurité et fasse campagne pour son adoption, un projet qui ne plaît pas aux États-Unis. Cela n'aurait pas pu arriver avant 1993; nous avons mis en oeuvre une tactique très simple : pour l'essentiel, nous avons poussé les gouvernements à se rallier au processus, de crainte de se couvrir de honte. Nous avons lancé une campagne de publicité, de concert avec des organisations non gouvernementales, des groupes de pression, des gens auxquels notre personnel des Affaires étrangères ne parlait même pas il y a 10 ans et nous avons déjoué les manoeuvres des gouvernements les uns après les autres. Ils ont tous des réticences à défier les Américains mais, les uns après les autres, ils y sont forcés par leur propre opinion publique intérieure, qui leur demande d'adhérer à la proposition canadienne d'interdiction des mines terrestres. La stratégie à long terme, bien sûr, consiste à suivre la même approche à l'égard du gouvernement américain, c'est-à-dire, à utiliser sa propre population contre lui.

Cela n'a pas encore donné de résultats, mais ne perdez pas patience. Clinton aurait signé le traité sans hésiter, s'il avait eu la latitude de le faire. Son problème, c'est qu'il était confronté à Jesse Helms, au Sénat, qu'on pourrait comparer à un homme de Neandertal dans ces domaines. De plus, il lui fallait faire adopter un certain nombre d'autres choses par le Sénat l'an dernier. C'est pourquoi il n'a pas signé le traité sur les mines terrestres. Toutefois, les mass médias du monde ont justement pour rôle de